

OBJECTEURS DE CROISSANCE 62

Pourquoi le projet RTE n'est pas recevable ?

Comment le pays qui possède le parc nucléaire le plus développé du monde peut-il être sous la menace d'une méga-panne de courant lorsque survient une vague de grand froid ? Endoctrinés depuis quarante ans par des gouvernements acquis à la cause de l'atome, les Français se croyaient à l'abri de pareille mésaventure. Et pourtant le paradoxe, c'est bien que le choix du nucléaire et du tout électrique est la cause principale de cette fragilité que les experts appellent structurelle.

Les gigantesques investissements consentis par EDF et les pouvoirs publics dans la construction de réacteurs atomiques, qui fournissent désormais plus des trois quarts de notre courant, devaient être justifiés et rentabilisés par une consommation toujours accrue d'électricité, au détriment d'autres sources d'énergie. Ainsi, la consommation de fioul domestique a-t-elle dégringolé de 35 millions de tonnes en 1972 à 10 millions aujourd'hui. Encouragé par EDF et les promoteurs immobiliers, le chauffage électrique n'y est pas pour rien. Son atout : un prix sans concurrence à l'installation. Il est devenu quasiment impossible d'acheter un appartement neuf qui ne soit pas « tout électrique ». Un tiers des résidences principales dépendent du courant pour leur chauffage.

Or, l'électricité est du point de vue économique l'énergie la moins adaptée au chauffage. Notamment parce qu'elle ne peut être stockée. Il faut en effet prévoir une capacité de production surdimensionnée pour satisfaire les pics de consommation. En revanche, nos centrales tournent au ralenti l'été, car elles n'ont pas la possibilité de mettre du courant de côté... Le comble, c'est que ces jours-ci la France, championne du nucléaire, doit importer de l'électricité d'origine thermique d'Allemagne, un pays qui a tourné le dos à l'atome ! De quoi pimenter le débat sur l'avenir du nucléaire.

Voilà ce qui est dit dans un journal ces jours-ci.

On peut même poser d'autres questions et rajouter certains commentaires : comment pourrait-on se passer des centrales nucléaires ?

Que va-t-on faire si des responsables politiques commencent à envisager l'éventualité de fermeture(s) de centrales nucléaires ?

Le chef de projet de RTE a dit à Gavrelle : « la production en France, c'est du nucléaire, c'est pas très cher, donc les voisins ont intérêt à s'approvisionner en France pour réduire les couts de l'électricité ».

Il paraît que la position de la France en matière énergétique tiendrait en un mot : indépendance. Cette dernière position va à l'encontre des faits :

- la preuve de la non indépendance est donnée pendant cette courte période de grand froid,
- on est tributaire de l'Afrique pour notre approvisionnement en matière d'uranium,
- on veut un peu changer en prenant les éoliennes offshore : on dépend d'entreprises américaines ;
- ...

Puisqu'il est question d'analyse de fond, il faut donc démarrer là dessus.

PROJET CONTRE PROJET

Parlons d'abord santé

Deux éléments -parmi d'autres- pour montrer que l'on ne peut pas nier ce problème.

L'étude Draper qui date de 2005

"Si l'on examine les tumeurs du cerveau et d'autres diagnostics, on constate que le risque de leucémie est de 69 % plus élevé que la moyenne si l'on se trouve à moins de 200 mètres d'une ligne à haute tension, et de 23 % plus élevé si l'on se trouve à une distance comprise entre 200 et 600 mètres d'une ligne à haute tension".

Ces résultats "renforcent les indices d'augmentation du risque de leucémie infantile chez les enfants vivant à proximité des lignes à haute tension". "Le fait que cette étude ait pris en compte l'adresse de naissance est particulièrement important parce qu'on estime que les premiers dommages pouvant conduire à une leucémie surviennent in-utero." Le directeur du service médical de EDF-GDF a reconnu que l'étude Draper ouvrait "une nouvelle époque dans l'évaluation du risque".

"Pour la leucémie infantile, il apparaît, pour l'ensemble de ces travaux, un doublement du risque de leucémie infantile, pour une exposition supérieure à 0,4 micro Tesla (μT)".

L'enquête du CRIIREM dans le Cotentin en 2008

Pour les vaches laitières, parmi les exploitants installés des zones exposées aux lignes :

- 56% observent une « nervosité » contre 14% dans la zone non exposée ;
- 38% observent des « hésitations » ou des « comportements de fuite » contre 10% dans la zone non exposée ;
- 36% ont des traites inégales contre seulement 15% dans la zone non exposée.

La fréquence de ces trois manifestations pathologiques augmente avec la proximité et la puissance de la ligne.

Concernant l'ensemble des animaux, les éleveurs dont les exploitations sont en zone exposée :

- 11 % déclarent des « réductions à l'abreuvement » contre 0,8 % dans la zone non exposée ;
- 22% déclarent des « pertes de poids » contre 7,7% dans la zone non exposée ;
- 28% déclarent une « croissance ralentie » contre 10,8% la zone non exposée ;
- 26 % déclarent une « agressivité » contre 8,5% dans la zone non exposée.

La fréquence de ces quatre manifestations pathologiques augmente avec la proximité et la puissance de la ligne.

Dans les élevages :

- Agressivité et nervosité ;
- Agitation lors de la traite laitière, irrégularité de la quantité de lait produit ;
- Diminution de poids et ralentissement de la croissance ;

Cette problématique sanitaire, concernant les élevages, reste conforme aux conclusions du Rapport du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche : « Les lignes HT peuvent être à l'origine de tension et de courants parasites nuisibles à l'élevage de différentes façons ».

De plus, en ce qui concerne les « Effets des courants parasites sur la santé et la production des animaux », on peut constater que « le seuil d'intensité pour une baisse de production serait de l'ordre de 4 à 6 milliampères (mA) ». Or, les mesures d'intensité de courant induit, réalisées par le CRIIREM, variaient entre 10 et 800 milliampères. Cette constatation confirme bien le risque de perte de production dans les élevages installés à proximité des lignes électriques THT.

Pour la population

Le taux d'augmentation entre la population exposée et la population témoin non exposée

est de :

- 99% pour « état dépressif » (15,8% contre 7,9%) ;
- 75% pour les « vertiges » (18,1% contre 10,3%) ;
- 74% pour les « nausées » (11,7% contre 6,7%) ;
- 61% pour les « problèmes cutanés » (15,2% contre 9,4%) ;
- 55% pour les « perturbations auditives » (22,6% contre 14,5%) ;
- 45% pour « irritabilité » (50,6% contre 34,9%) ;
- 42% pour « sommeil perturbé » (51,5% contre 36,2%) ;
- 41% pour les « maux de tête » (43,9% contre 31,1%) ;
- 40% pour les « troubles digestifs » (26% contre 18,5%) ;
- 38% pour les « difficultés de concentration » (28,7% contre 20,8%) ;
- 21% pour les « perturbations visuelles » (24,7% contre 20,4%) ;

Conclusions de l'enquête du CRIIREM

Ce constat confirme les craintes suivantes : la présence des lignes modifie effectivement les conditions de vie. Il n'est plus acceptable de continuer à nier l'impact des lignes très haute tension sur les riverains.

L'enquête et ses conclusions sont suffisamment probantes. Elles constituent une alerte argumentée qui exige d'engager des études complémentaires sous les lignes existantes. Il est nécessaire de mieux comprendre l'impact des lignes THT sur le vivant, hommes et animaux et sur les matériels.

Ces résultats montrent que les effets des lignes sont toujours observés jusqu'à 300m, limite de notre enquête. Que se passe-t-il au-delà de cette distance ?

Les résultats obtenus commandent un moratoire sur tous les projets de THT jusqu'à l'adoption d'une législation définissant le statut juridique des couloirs de lignes THT. L'adoption d'une réglementation adaptée est nécessaire afin d'assurer la protection de la santé et la préservation des conditions de vie.

Ils imposent également des mesures visant à parer aux nuisances et des programmes de soutien auprès de ceux qui subissent la servitude des lignes existantes

De ces études -qui ont été corroborées par Annie SASCO quand elle a été invitée à développer son point de vue à Courcelles-, on devrait aboutir à la conclusion suivante : appliquer le principe de précaution.

C'est ce qu'on n'a pas fait -volontairement- pour l'amiante pendant très longtemps. C'est ce qu'on ne fait pas pour les antennes-relais. C'est ce qu'il faut faire pour les lignes THT.

D'autant que d'autres arguments militent pour la non recevabilité du projet.

Parlons quantité nécessaire d'énergie

La situation à l'heure actuelle et les analyses permettant de comprendre la logique du projet RTE

On ne peut pas dire -dit à Gavrelle par RTE- : « j'ai entendu des points de vue différents du mien, ce que je respecte totalement, mais je n'ai pas réponse à donner particulièrement... ». Il ne faut pas se retrancher derrière le fait que l'on ne s'occupe que du transport de l'électricité pour éluder les questions qui remettent en cause l'orientation du projet global.

Ce projet proposé part d'une analyse des besoins pour l'avenir. RTE prétend que l'on aura besoin encore plus d'électricité dans les années à venir ; il est donc nécessaire de réaliser cette ligne THT. Il est aussi nécessaire de faire les interconnexions entre différentes régions et -surtout- différents pays Si on ne le fait pas, l'électricité coûtera plus cher (entendu à Oignies) !

RTE oublie de dire que -indépendamment de ce projet- le nucléaire va coûter de plus en plus cher : 34 réacteurs sur 79 ont été construits entre 79 et 85. L'entretien des vieux réacteurs va faire monter la facture ; ne parlons pas du démantèlement en fin de « carrière » ; on n'a pas encore osé le chiffrer véritablement car -en plus- on ne sait pas vraiment comment faire !

Peut-être que, après Fukushima, les japonais vont pouvoir commencer à aborder le problème :

47 des 54 réacteurs sont à l'arrêt !

Par ailleurs, EDF a déjà prévenu qu'il faudrait augmenter le prix de l'électricité de plus de 30 % d'ici 2016 !

Dans le contexte actuel, on n'a aucun complexe pour gaspiller l'électricité :

- on n'hésite pas à illuminer les infrastructures, les parkings, les zones industrielles, les monuments, les routes, les magasins, les trottoirs ... tout au long de la nuit. On y va à fond pour les panneaux publicitaires rétro-éclairés (il faut savoir qu'un panneau consommerait l'équivalent de trois familles de quatre personnes)
- on laisse les équipements fonctionner toute la nuit ; il est possible -dans ce domaine- d'économiser immédiatement 30 % d'énergie sur la consommation des bâtiments grâce à des mesures très simples, comme éteindre tous les équipements -de bureau et individuels- qui ne devraient pas fonctionner la nuit et le week-end.
- on chauffe les maisons à l'électricité : c'est ce qui explique nos problèmes en période de grand froid ; cela change de l'Autriche où il est interdit de se chauffer avec l'électricité. La consommation d'électricité pour le chauffage des maisons représente 10 réacteurs nucléaires.

Tout cela pour démontrer que l'on peut agir autrement si l'on veut refuser l'augmentation de la production d'électricité.

Cela signifie aussi qu'il faut revoir le problème de fond en comble en partant d'une analyse différente.

Les perspectives alternatives

L'analyse de base faite par de nombreuses structures – notamment Enercoop- est la suivante :

- Le vaste programme nucléaire mis en place par les pouvoirs publics dans les années 1970 à la suite des chocs pétroliers a mis la France dans une situation de surcapacité. Pour écouler la production, les consommateurs sont encouragés à consommer ; la France aborde le XXI^e siècle dans un état d'ébriété énergétique.
- La centralisation de l'électricité en France mène à des pertes liées au transport de l'électricité et à des gaspillages causés par l'inadéquation entre les moyens de production et les besoins de consommation.
- Le programme d'investissement massif dans l'énergie nucléaire se fait aux dépens du développement des énergies renouvelables, qui souffrent d'un manque cruel d'investissement.
- Les ressources fossiles (pétrole, gaz, charbon) se raréfient de plus en plus rapidement.

Cette situation mêlant ébriété énergétique, surproduction nucléaire et centralisation poussée favorise le dérèglement climatique et la prolifération nucléaire.

Pour remédier à cette situation chaotique, ce que propose NEGAWATT, sous forme d'analyse et de suggestions, peut se résumer ainsi :

- On peut partir du fait qu'en 2050, la population devrait être de 72,3 millions ; contre 65 actuellement ; soit une augmentation de plus de 7 millions.
- On a une consommation énergétique de 1927 TWh en 2010. Il faut miser, d'ici 2050, sur une baisse d'au moins 50 % en demande d'énergie primaire.
- On peut miser sur une économie de 600 TWh dans le bâtiment résidentiel et tertiaire (-63 %) ; actuellement, le bâtiment représente plus de 40 % de notre consommation énergétique : chauffage, climatisation, eau chaude, cuisson. On va jouer sur l'isolation des parois et des murs, sur l'optimisation des systèmes de chauffage, sur le logement neuf et sur l'ancien, sur le collectif et sur l'individuel ; sur le tertiaire ...
- Bien entendu, le chauffage électrique direct (par convecteurs, gaz fossile, fioul) est abandonné pratiquement totalement pour laisser la place au bois, au gaz renouvelable, aux pompes à chaleur, aux réseaux de chaleur, au solaire ; aux énergies renouvelables...

- Ceci peut permettre la baisse de consommation moyenne par ménage ; on peut compter passer de 2100 kWh/an à 1500 kWh/an en 2050.
- Dans les transports, on peut s'attendre à 400 TWh en moins (-67%) ; dans l'industrie, 200 TWh en moins (-50%).

Ceci doit passer :

1- par l'utilisation de plus en plus importante des énergies renouvelables :

- énergie solaire (photovoltaïque et solaire thermique basse température),
- éolien (pas spécialement l'offshore !),
- énergie hydraulique (la grande et la petite hydraulique, les énergies marines),
- la biomasse (bois, biogaz),
- la géothermie.

2- un recours marginal des énergies fossiles -qui seront de toute façon de plus en plus absentes,

3- un abandon du nucléaire très rapide ; l'électricité d'origine nucléaire représente 12% de la consommation d'énergie totale de la France.

On peut alors compter sur une réduction de moitié pour les émissions de CO2 d'ici 2030 ; une division par 16 d'ici 2050.

En résumé, il faudra fournir, en 2050, -même avec une augmentation de population- 2,2 fois moins d'énergie que dans le scénario tendanciel actuel pour satisfaire les besoins de la société française.

Cela signifie que l'on doit :

- repenser totalement l'urbanisme,
- réfléchir sur la base des territoires et non sur la base de la France,
- faire de ce problème véritablement l'affaire de tous ... pas seulement sur le papier.

Tout ceci aura évidemment aussi des conséquences dans le domaine local, dans le domaine de l'agriculture, du transport ...

Cela va évidemment à l'encontre du projet RTE. On ne peut pas continuer à raisonner sur les deux principes de base :

- la production d'énergie doit encore augmenter,
- cela doit se faire de façon la plus centralisée possible.

Il faut donc agir autrement. On en a les capacités technologiques. On a les outils d'analyse.

On est obligé de raisonner autrement car on n'aura plus les moyens de notre politique actuelle : et c'est tant mieux.

A-t-on la volonté politique de changer ? Tout le reste découlera.

Projet RTE : acceptation ou refus ?

Le projet initial peut-il encore être annulé ? Oui, si ...

C'est l'impression que donnent certaines associations qui avancent de nombreux arguments très valables, que ce soit dans les cahiers d'acteur et lors des interventions dans les débats publics. C'est aussi le point de vue de certains élus et citoyens qui ne voient pas le projet proposé d'un

très bon œil. Arguments traitant notamment de la santé, de l'environnement, de la biodiversité ...

Bien sûr, on peut toujours « négocier » aussi sur les points suivants :

- variante Est, variante Ouest,
- indemnisations,
- enfouissement,
- passage le plus loin possible des maisons,
- ...

Mais cela signifie que l'on est d'accord globalement avec l'analyse de départ de RTE.

On n'est pas dans cette optique.

Le projet initial peut-il encore être annulé ? Oui, mais ...

On a tout de même beaucoup de craintes à avoir quand on voit qu'on est toujours dans des projets grandioses et qu'on se passe de l'avis des citoyens :

- pour imposer l'EPR à Flamenville,
- pour mettre en place la ligne THT du Cotentin,
- pour mettre en place des éoliennes offshore -ce qui nécessite des implantations de lignes THT-,
- pour construire le grand stade à Villeneuve d'Ascq,
- pour construire le Louvre-Lens, pour essayer de finaliser le TERGV,
- pour envisager la construction de l'aéroport inutile près de Nantes, la ligne TGV Lyon-Turin,
- pour relancer -après les élections- l'extraction du gaz de schistes...

Si on ne commence pas par une confrontation d'analyse, on ne pourra qu'être d'accord avec celles et ceux qui ont dit à Oignies : « le débat public est la vaseline d'une décision déjà prise ».

Ce projet – comme beaucoup d'autres du même style- est emblématique d'une société qui a perdu tout sens des limites et qui n'envisage que les grands travaux et le productivisme pour soutenir son modèle de développement à bout de souffle : une société de croissance infinie.

Ces grands projets démontrent bien une double incapacité :

- oeuvrer en concertation avec les citoyens,
- envisager les besoins, les équipements nécessaires à la société normale ainsi que la manière de les produire et de les gérer, pour le bien de tous.

« Le soleil brille. Une brise établie souffle sur la mer... Et je songe à l'absurdité de notre mode de vie. A notre folie énergétique... Nous cherchons avidement de nouveaux gisements de pétrole, nous construisons des centrales nucléaires ; mais pourquoi ? Pourquoi faire appel aux combustibles fossiles ou à l'uranium (qui ne sont pas renouvelables, qui polluent...), alors que nous disposons de l'énergie inépuisable, propre, renouvelable, du soleil et du vent ?" »

Le prix des énergies fossiles ayant tendance à augmenter, celui des renouvelables à diminuer, et celui du nucléaire à se dévoiler macabrement, on peut espérer un assagissement énergétique mondial.

Nous devons, tous ensemble, changer par choix, avant que ce ne soit par obligation.

Jacques-Yves Cousteau, 1980.